



Soutenez

la formation et l'inclusion des jeunes
et adultes en situation de handicap
grâce à votre **Taxe d'Apprentissage**





Nos établissements formateurs

Les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) sont des établissements médico-sociaux, chargés d'accompagner des adultes en situation de handicap en les formant à des métiers diversifiés et adaptés.

NOS ESAT EN 2023 :
789 travailleurs accompagnés

Les Instituts Médico-Éducatifs (IME) sont des lieux accueillant, en internat ou en externat, des enfants et adolescents atteints de déficience intellectuelle, de Troubles du Spectre Autistique et/ou de polyhandicap, qui nécessitent un accompagnement éducatif et des soins spécialisés.

NOS IME EN 2023 :
250 enfants et jeunes accompagnés

Les ESAT et IME de la Fondation des Amis de l'Atelier forment des jeunes et adultes en situation de handicap psychique, mental ou avec autisme. Ces établissements formateurs permettent aux jeunes et adultes de développer leurs compétences et les capacités nécessaires pour les accompagner vers un métier.

Qu'est-ce que la Taxe d'Apprentissage ?

La Taxe d'Apprentissage permet de financer, par les entreprises, les dépenses de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles.

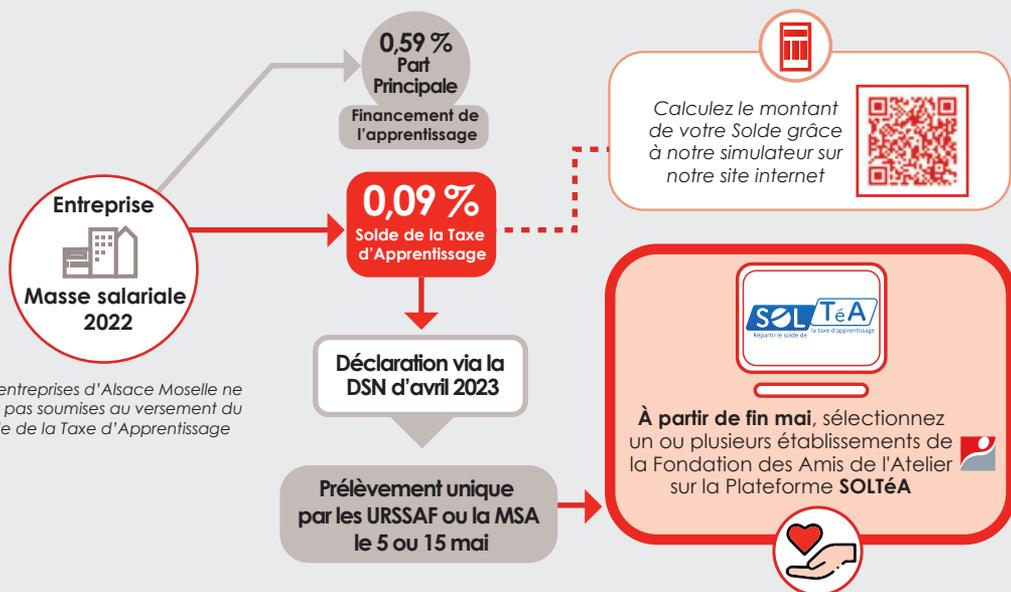
La Taxe d'Apprentissage est due par toute entreprise soumise à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, quel que soit son statut.

Seul impôt pour lequel le législateur laisse aux entreprises une totale liberté d'attribution

Montant et nouveau processus de versement de la Taxe d'Apprentissage

- Les IME et ESAT de la Fondation des Amis de l'Atelier, en tant qu'établissements formateurs, sont habilités à percevoir le **Solde de la Taxe d'Apprentissage**.
- À partir de 2023, le règlement du Solde, comme celui de la part principale, se fait auprès **des URSSAF ou de la MSA**. Dorénavant, le Solde représente **0,09% de la masse salariale de l'année n-1**.
- Le délai légal pour le règlement annuel de ce Solde est fixé au **5 mai 2023** (entreprises de plus de 50 salariés) ou au **15 mai 2023** (entreprises de moins de 50 salariés). Il est déclaré en ligne via la DSN (Déclaration Sociale Nominative) d'avril 2023.
- Le Solde de la Taxe d'Apprentissage collecté par les URSSAF ou la MSA sera ensuite reversé à la **Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)**. À partir de fin mai, vous pourrez alors **désigner le ou les établissement(s) bénéficiaire(s)** de votre Solde sur la Plateforme d'attribution de la CDC : **SOLTéA**.

Taxe d'Apprentissage 2023



Pourquoi nous verser votre Taxe d'Apprentissage ?

Nos IME et ESAT sont habilités à percevoir le Solde de la Taxe d'Apprentissage. C'est **une reconnaissance et un soutien à nos actions de formation continue** et de préprofessionnalisation/professionnalisation des jeunes et adultes que nous accompagnons.

La contribution que vous choisissez d'attribuer à l'un de nos établissements formateurs permettra aux jeunes et adultes accompagnés par nos IME et ESAT d'évoluer dans leur parcours grâce au financement de projets et d'équipements liés à l'apprentissage :

- **aménagement d'ateliers pour faciliter l'apprentissage,**
- **achat de matériel informatique, d'outils en lien avec les métiers proposés,**
- **achat d'instruments pédagogiques (supports de formation...),**
- **financement de formations...**

À quoi sert concrètement votre Taxe d'Apprentissage pour nos ESAT ?

La collecte de la Taxe d'Apprentissage permet de financer les nombreux projets de nos ESAT. Par exemple :

- l'achat de véhicules utilitaires sans permis, pour **la mobilité des travailleurs,**
- l'acquisition **de nouveaux équipements,** tels que des machines à coudre pour l'atelier Upcycling,
- le financement **de formations variées,** comme la formation aux gestes et postures, la formation bureautique, la couture...,
- la création **de nouveaux ateliers** pour l'apprentissage de nouveaux métiers...

Autant d'actions qui permettent aux travailleurs **d'évoluer dans leur parcours professionnel.**



Retrouvez les vidéos
des témoignages des
travailleurs d'ESAT en
flashant le QR code
ci-contre

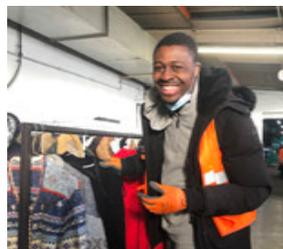


Votre Taxe d'Apprentissage au service des jeunes d'IME

Depuis cette année, nos IME sont habilités à percevoir le Solde de la Taxe d'Apprentissage. Cette collecte leur permettra ainsi de concrétiser leurs projets afin d'accompagner au mieux les jeunes vers **une inclusion professionnelle optimisée.** Les projets sont nombreux :

- l'atelier espaces verts/jardinage, vecteur d'inclusion pour **une meilleure employabilité,**
- l'atelier mécanique, réparation de vélos et trottinettes pour **le développement des compétences métiers,**
- la création d'un self pour l'apprentissage du service et de la restauration...

Autant d'ateliers qui participeront à la préparation des jeunes accompagnés par nos IME à **l'entrée dans le milieu professionnel.**





En 2022, **plus de 130 entreprises** nous ont soutenus, grâce à leur Taxe d'Apprentissage. Découvrez quelques témoignages :

“ En cohérence avec ses valeurs de Responsabilité et d'Éthique, MBDA France développe une politique dynamique en faveur de l'emploi et de l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap. C'est dans ce contexte, que, depuis plusieurs années, MBDA France fait appel à l'ESAT Les Robinsons et à l'ESAT de Châtillon de la Fondation des Amis de l'Atelier pour des prestations d'espaces verts et de blanchisserie. Ainsi, pour poursuivre son engagement en faveur de l'inclusion professionnelle, MBDA France soutient la Fondation en lui reversant une partie de sa Taxe d'Apprentissage. ”

Federica de LA SELLE

Responsable Diversité & Inclusion

MBDA
MISSILE SYSTEMS

“ En tant que Leader mondial du recrutement spécialisé depuis 70 ans, Robert Half accompagne les entreprises dans leur recherche de nouveaux talents. La diversité et l'inclusion sont des éléments essentiels qui font partie intégrante de notre culture d'entreprise. Nous recherchons avant tout à créer un environnement de travail qui favorise la réussite de tous les collaborateurs, qui attire des candidats de tous les horizons, et qui encourage chaque individu à bâtir une carrière sur le long terme avec Robert Half. C'est pourquoi, fort de ces valeurs, il nous semble primordial de participer à rendre notre société plus inclusive en soutenant la Fondation des Amis de l'Atelier qui reste un acteur majeur de l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique, mental ou avec autisme en France. ”

Stéphanie PIETRZAK

Senior HR Business Partner et référente Handicap

rh Robert Half®



COMMENT NOUS SOUTENIR EN QUELQUES CLICS ?

Après avoir déclaré votre masse salariale 2022 auprès des URSSAF ou de la MSA via la DSN d'avril (exigible le 5 ou le 15 mai), vous pourrez sélectionner le ou les établissements bénéficiaires de votre Solde grâce à la Plateforme de la Caisse des Dépôts et Consignations : SOLTÉA.

Scannez le QR code ci-dessous pour visionner la vidéo explicative



POUR SE CONNECTER ET CHOISIR LE OU LES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES, RIEN DE PLUS SIMPLE :

-  **À partir de fin mai et jusqu'à début septembre**, vous aurez accès à la Plateforme SOLTÉA : www.soltea.gov.fr.
-  **Connectez-vous** sur la Plateforme via vos identifiants Net Entreprises (si vous n'en avez pas, contactez-nous pour savoir comment les obtenir).
-  **Sur le moteur de recherche**, saisissez le SIRET ou le nom de l'établissement formateur (que vous retrouverez sur ce dépliant) et **sélectionnez l'établissement**. Nous pouvons aussi, sur demande, vous envoyer par e-mail le lien SOLTÉA de la fiche établissement souhaitée.
-  **Fléchez votre Solde et attribuez le pourcentage** que vous souhaitez à l'établissement sélectionné. Il est possible de répartir votre Solde entre un ou plusieurs établissements de la Fondation.
-  **Après validation de votre choix, envoyez-nous un e-mail à : taxe@amisdelatelier.org** afin de nous informer de votre attribution en nous indiquant le nom et SIRET de votre entreprise. Ainsi, si vous le souhaitez, nous pourrions vous tenir informés des projets que nous concrétiserons grâce à votre soutien.



Nos établissements formateurs bénéficiaires



ESAT LA VIE EN HERBES

Chemin des Bieds
91460 Marcoussis
SIRET : 530 342 740 000 61

ESAT MOSAÏC SERVICES

2 avenue d'Amazonie
91952 Les Ulis Cedex
SIRET : 530 342 740 000 95

ESAT L'ATELIER

17 rue de l'Égalité
92290 Châtenay-Malabry
SIRET : 530 342 740 002 28

ESAT DE CHÂTILLON

44/48 rue Louveau
92320 Châtillon
SIRET : 530 342 740 001 78

ESAT LES ROBINSONS

29 rue Paul Rivet
92350 Le Plessis-Robinson
SIRET : 530 342 740 001 94

ESAT DE VITRY - LA FABRIQUE

4/6 rue des Granges
94400 Vitry-sur-Seine
SIRET : 530 342 740 004 00

ESAT LES ATELIERS DE CHENNEVIÈRES

75 rue des Fusillés de Châteaubriant
94430 Chennevières-sur-Marne
SIRET : 530 342 740 003 50

ESAT LA RIBIÈRE

ZAC de La Ribière / 19 rue Archimède
87000 Limoges
SIRET : 530 342 740 004 83

NOUVEAU !

IME DES GRANDS CHAMPS / PÔLE ENFANCE 77

34 Av. Joseph Bodin de Boismortier
77680 Roissy-en-Brie
SIRET : 530 342 740 003 27

IME LA BOUSSOLE BLEUE / PÔLE ENFANCE 95

1 Rue Olympe de Gouges
95400 Villiers-le-Bel
SIRET : 530 342 740 006 65

*Depuis 2023, nos IME sont habilités à percevoir
le Solde de la Taxe d'Apprentissage.*

Venez découvrir nos établissements formateurs par vous-même !

Nous serons heureux de vous accueillir sur nos sites.
Vous pourrez partager le dynamisme de nos équipes et
découvrir le potentiel de nos jeunes et adultes accompagnés.
Pour cela, il vous suffit de nous contacter par e-mail à :
taxe@amisdelatelier.org.



VOTRE CONTACT PARTENARIAT ENTREPRISES :



Isabelle Laurencin

01 46 29 24 41

07 63 74 69 16

taxe@amisdelatelier.org

« Je suis à votre disposition pour chaque étape de votre parcours. N'hésitez pas à me contacter. »

Depuis plus de 60 ans, la Fondation des Amis de l'Atelier, Reconnue d'Utilité Publique, accueille et accompagne plus de 4000 personnes en situation de handicap mental, psychique ou avec autisme, au sein de ses 100 établissements, services et dispositifs. Elle s'engage à proposer des réponses personnalisées tout au long des parcours de vie.

La Fondation favorise l'épanouissement et l'autonomie des personnes dans le respect de leurs liens familiaux, de leur identité et de leurs projets.



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER

Au service des enfants et adultes en situation de handicap

17, rue de l'Égalité - 92290 Châtenay-Malabry

www.fondation-amisdelatelier.org

